

Université de Montréal

Département d'histoire

PLAN DE COURS

HST 2212 – Histoire de l'Union soviétique (3 cr.)

TRIMESTRE automne 2021

HORAIRE vendredi de 8h30 à 11h20

SALLE B-3265, Pavillon 3200 Jean-Brillant

ENSEIGNANT Luca Sollai

BUREAU C-6142 Département d'histoire, 3150, rue Jean-Brillant,

COURRIEL luca.sollai@umontreal.ca

DISPONIBILITÉ sur rendez-vous

DESCRIPTION

Le cours est une analyse générale de l'histoire de l'Union soviétique de ses origines à sa chute. Il couvrira la période entre 1905 et la dissolution de l'URSS.

OBJECTIFS

Le cours présente les principaux événements qui ont caractérisé la société soviétique depuis 1905. Y seront analysés le développement et l'évolution de la politique intérieure et des phénomènes sociaux, ainsi que les relations internationales que l'Union soviétique a entretenues avec les principales puissances mondiales.

L'objectif du cours est de fournir aux étudiant.e.s les notions pour comprendre la portée et la signification d'un des grands projets de société qui ont marqué l'histoire du XXe siècle : le socialisme soviétique. On examinera les principaux enjeux de chaque étape de l'histoire de l'Union soviétique et les étudiants seront capables de développer une vue d'ensemble de l'évolution historique de la société soviétique.

APPROCHE ET MOYENS

Le regard est thématique et chronologique. Le cours sera divisé en deux volets principaux : la politique intérieure et la politique étrangère. Les séances sont divisées par thématiques et l'explication de chaque thématique s'inscrit dans le temps. Le cours suit aussi une approche chronologique générale, mais en raison de la diversité des thèmes traités, elle ne sera pas appliquée de manière rigide.

Le cours est de type magistral. Chaque exposé présentera les lignes principales d'une tranche du sujet (voir le calendrier). Il fournira les points de repère factuels et soumettra les questions principales que suscite la matière historique.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les exposés magistraux établiront le contexte des périodes et des thèmes traités.

Les exposés magistraux seront présentés par Power Points ou Timeline. Ceux-ci ne seront pas disponibles sur Studium qu'après le cours.

Les lectures obligatoires procèdent parallèlement à l'audition des exposés magistraux. Ils se soutiennent mutuellement. Pour réussir le cours, il est nécessaire d'y assister. Les lectures obligatoires seront communiquées sur la plateforme Studium.

L'étude des lectures ne remplace pas les exposés magistraux et vice versa. Il faut s'occuper des deux, car les deux comptent pour les examens.

LECTURES

Pour chaque exposé magistral, les lectures obligatoires correspondants à la matière seront télécharger sur la plateforme Studium.

MODE D'ÉVALUATION ET D'APPRENTISSAGE

- Compte rendu sur un article historique : l'article sera mis en ligne sur Studium lundi 04 octobre. La date limite pour déposer le compte-rendu sur Studium sera le lundi 11 octobre. Le travail comptera pour 20% de la note finale.
- Intra : tenu en classe, il prendra la forme d'un questionnaire, à questions à choix multiple, à réponses courtes et à réponses longues le 29 octobre et comptera pour 40% de la note finale.
- Final : tenu en classe, il prendra la forme d'un questionnaire, à questions à choix multiple, à réponses courtes et à réponses longues le 10 décembre et comptera pour 40% de la note finale.

CALENDRIER ET SUJETS DES EXPOSÉS MAGISTRAUX

10 septembre 2021 – Séance d'introduction

- 1) Présentation du prof, du cours, du travail et des modalités d'évaluation. Mise en contexte : portrait de la Russie impériale à la fin du XIXe siècle

17 septembre 2021 – La route vers la révolution

- 1) La guerre russo-japonaise
- 2) La révolution de 1905
- 3) Les conséquences de 1905
- 4) Les relations internationales avant la Première Guerre mondiale
- 5) La Première Guerre mondiale

24 septembre 2021 – De la révolution à la prise du pouvoir de Staline

- 1) La révolution de février et la révolution d'octobre
- 2) La guerre civile
- 3) Le communisme de guerre
- 4) De la crise économique à la NEP
- 5) De Lénine à Staline
- 6) Le socialisme dans un seul pays

1 octobre 2021 – L'URSS entre relance économique et crises

- 1) Staline et la prise de pouvoir dans le parti
- 2) Le premier plan quinquennal
- 3) La famine de 1933
- 4) Le deuxième plan quinquennal
- 5) La terreur stalinienne

8 octobre 2021 – Les relations internationales pendant l'entre-deux-guerres : Le début de la « Première Guerre froide »

- 1) La Russie bolchévique comme danger internationale
- 2) De Rapallo à la reconnaissance diplomatique de l'URSS
- 3) La peur de l'encerclement à la fin des années 1920
- 4) L'échec du système de sécurité collective dans les années 1930
- 5) À la veille de la Deuxième Guerre mondiale

15 octobre 2021 – La Grande Guerre patriotique

- 1) Du pacte Ribbentrop-Molotov à l'invasion de l'URSS
- 2) La phase de recul
- 3) La contre-offensive
- 4) La victoire
- 5) Les origines du monde bipolaire

29 octobre 2021 - Examen intra (2h30 minutes, de 8h30 à 11h00) – Salle B-3265 – Pavillon Jean-Brillant

05 novembre 2021 - Entre problèmes intérieurs et la construction du rideau de fer

- 1) La reconstruction
- 2) La politique de deux blocs
- 3) La stalinisation de l'Europe de l'Est
- 4) La mort de Staline

12 novembre 2021 – La succession de Staline et les années Khrouchtchev

- 1) La succession de Staline
- 2) L'arrivée de Khrouchtchev
- 3) Le XXe congrès : la déstalinisation
- 4) Les réformes
- 5) La politique internationale entre crises et détente

19 novembre 2021 - Les années Brejnev

- 1) De la stabilisation aux problèmes systémiques
- 2) Entre crise intérieure et affirmation internationale
- 3) La doctrine Brejnev

26 novembre 2021- La guerre froide comme phénomène globale

3 décembre 2021- La route vers la chute

- 1) La succession de Brejnev
- 2) Les réformes de Gorbatchev
- 3) La dissolution de l'URSS

Conférence de Louis Vallières sur la politique étrangère soviétique pendant les années 1980.

10 décembre - Examen final (2h30 minutes, de 8h30 à 11h00) – Salle 1020, Pavillon Marguerite d'Youville- 2375 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

REMARQUES

- a. Un cours de trois heures comporte au moins six heures en temps de travail personnel à l'extérieur du cours.
- b. La participation active est fortement encouragée, et ce dans le respect de tous.
- c. En raison de la densité des sujets traités, seule une présence régulière permet à l'étudiant.e d'assimiler la matière du cours.
- d. En cas de retard, sauf pour des raisons exceptionnelles discutées avec les professeurs, l'étudiant.e devra attendre la pause avant d'entrer dans la classe.

- e. Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de prendre connaissance des messages qui lui sont acheminés à son adresse institutionnelle (prenom.nom@umontreal.ca). Cette adresse est la seule utilisée par l'université (professeurs, facultés, départements, services, administration) pour communiquer avec les étudiant.e.s.
- f. Les dates de remise des travaux et les dates des examens doivent être respectées. Le Règlement des études de premier cycle s'applique intégralement, notamment dans le cas d'absence lors d'une évaluation ou à défaut de remettre un travail dans le délai prescrit : **www.etudes.umontreal.ca/reglements/ReglEtud1erCyc.html**.
- g. Tous les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter le site web **www.integrite.umontreal.ca** et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :
 - Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
 - Pendant un examen : utiliser des sources d'information non autorisées; obtenir des réponses de façon illicite; s'identifier faussement comme un.e étudiant.e du cours.
- h. L'utilisation de tout appareil électronique est limitée aux activités prévues dans le cadre du cours et dans la mesure où elle n'interfère pas avec la prestation et où elle ne constitue pas un irritant pour les autres étudiant.e.s.
- i. Tous les appareils électroniques doivent rester éteints pendant la durée d'un examen.
- j. Tous les contenus traités pendant les cours peuvent constituer matière d'examen. En cas d'absence, l'étudiant.e est tenu.e de s'informer auprès des participant.e.s sur le contenu du cours manqué et sur le travail à préparer pour le cours suivant.
- k. Les professeurs répondront aux courriels dont la forme et le contenu sont appropriés au cours, et ce dans les meilleurs délais.
- l. La consommation de boissons et de nourriture en classe pendant le cours est interdite.
- m. Le matériel déposé sur StudiUM fait partie intégrante du cours.